



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse



Dossier de presse

BILAN DE L'ÉDUCATION PRÉCOCE

Mat de Kanner, fir d'Kanner

11 novembre 2015

BILAN DE L'ÉDUCATION PRÉCOCE

Mat de Kanner, fir d'Kanner

I. L'ÉDUCATION PRÉCOCE

L'éducation précoce est une offre pédagogique publique qui s'adresse à tous les enfants de trois ans. La fréquentation est facultative : les parents ont le choix d'y inscrire leur enfant.

L'éducation précoce comprend un maximum de huit plages hebdomadaires: cinq pendant les matinées (du lundi au vendredi) et trois pendant les après-midis (lundi, mercredi et vendredi). Toutes les communes n'offrent cependant pas l'ensemble de ces plages.

L'admission à l'éducation précoce se fait en principe au début de l'année scolaire. Selon les cas, la commune peut également décider des admissions au début du 2^e et du 3^e trimestres.

Chaque classe de l'éducation précoce est encadrée par un(e) instituteur(trice) et un(e) éducateur(trice). Le regard professionnel de l'un et de l'autre sont complémentaires et permettent une approche holistique de l'enfant, propre à favoriser son développement complet et harmonieux.

Au premier trimestre 2015-2016, 3961 enfants sont inscrits à l'éducation précoce. Ils sont pris en charge par quelque 600 membres du personnel enseignant et éducatif.

Stimuler les potentialités dès l'âge de trois ans : les missions de l'éducation précoce

Une éducation de qualité dès le plus jeune âge est aujourd'hui largement reconnue pour favoriser le développement et la réussite des enfants. Le Luxembourg a fait figure de pionnier en créant, dès 1998, une offre scolaire facultative destinée aux enfants de trois ans. À l'époque comme aujourd'hui, l'éducation précoce ambitionne d'offrir aux jeunes enfants des expériences enrichissantes de jeu et d'apprentissage, pour stimuler leurs potentialités et favoriser leur développement cognitif, moteur, socio-émotionnel et langagier.

Face à l'hétérogénéité croissante de la population luxembourgeoise, l'éducation précoce permet également aux enfants de se socialiser dans des groupes composés d'enfants d'origines très diverses. Les enfants de toutes les nationalités y apprennent à vivre ensemble et à se respecter dans toute leur diversité.

La familiarisation avec la langue luxembourgeoise a été une priorité de l'éducation précoce dès son introduction.

Une introduction progressive depuis 1998

L'éducation précoce a été progressivement introduite depuis 1998. Depuis 2009, toutes les communes sont obligées d'offrir des classes de l'éducation précoce.

Depuis la réforme de 2009, l'éducation précoce fait partie intégrante du 1^{er} cycle d'apprentissage de l'enseignement fondamental. À cette date, les apprentissages à l'éducation précoce, auparavant décrits dans le *Plan-cadre pour l'éducation précoce au Grand-Duché de Luxembourg*, ont été intégrés dans le *Plan d'études de l'enseignement fondamental*.

II. LES TRAVAUX D'ÉVALUATION DE L'UNIVERSITÉ

Le programme gouvernemental de la législature 2013-2018 prévoit que soit dressé un bilan de l'éducation précoce. Les travaux d'analyse et d'évaluation ont été confiés à l'unité de recherche INSIDE de l'Université du Luxembourg.

Les travaux des chercheurs se sont déclinés en quatre études :

1. une analyse quantitative de la fréquentation de l'éducation précoce ;
2. une enquête par questionnaire sur la fréquentation et les objectifs de l'éducation précoce, menée auprès des parents, instituteurs, éducateurs et autorités communales ;
3. une analyse qualitative de l'éducation précoce (discussions en groupe réunissant des représentants des inspecteurs, enseignants, éducateurs et autorités communales) ;
4. une appréciation de l'équipement et de l'offre de l'éducation précoce (échelle d'évaluation utilisée par des instituteurs et éducateurs).

III. ANALYSE QUANTITATIVE

Plus de 60% des enfants de trois ans fréquentent l'éducation précoce

- En 2013-2014, 4286 enfants ont fréquenté l'éducation précoce. Le taux de fréquentation s'élève à 63,5% par rapport à la population totale des enfants de 3 ans.
- En 2013-2014, 51% des enfants fréquentent l'éducation précoce durant l'ensemble des huit plages horaires offertes (voir point I). 11% des enfants ne fréquentent l'éducation précoce que pendant les matinées.

Les chiffres ci-après reprennent le taux moyen des trois années scolaires 2011-2012, 2012-2013 et 2013-2014 :

- En accueillant des enfants d'une centaine de nationalités différentes, l'éducation précoce reflète la composition multiculturelle de la société luxembourgeoise. La nationalité luxembourgeoise est la plus représentée, avec 56% des enfants. 21% des enfants sont de nationalité portugaise et 6 % de nationalité française. Aucune des autres nationalités ne dépasse les 2%.
- Seulement 38% des enfants parlent le luxembourgeois comme première langue à la maison. 26% parlent le portugais et 15% le français comme première langue.

Ces chiffres confirment une tendance croissante, selon laquelle nationalité et langue maternelle ne coïncident pas toujours.

IV. LA VUE DES ACTEURS, LES PISTES DU MINISTÈRE

Pour des raisons de synthèse, les principaux constats des études partielles 2, 3 et 4 (voir plus haut) sont rassemblés dans un même chapitre de ce dossier de presse. Il en est de même pour les conclusions que le ministère en tire et les pistes qu'il envisage en réponse.

IV.1. Les spécificités de l'éducation précoce confirmées

- Les études menées par l'Université confirment l'importance de l'éducation précoce, hier comme aujourd'hui. Les **missions de l'éducation précoce** telles que définies dans le *Plan-*

cadre pour l'éducation précoce au Grand-Duché de Luxembourg de 2000, n'ont rien perdu de leur pertinence ni de leur actualité.

- Les acteurs interrogés soulignent l'importance des grands principes au cœur de l'éducation précoce : **l'approche holistique** centrée sur les besoins et les intérêts de l'enfant (visant à la fois le développement cognitif, moteur, socio-affectif et langagier), et la **satisfaction des besoins fondamentaux** (repos, propreté, sécurité, ...).
- L'intégration, en 2009, de **l'éducation précoce dans le premier cycle** de l'enseignement fondamental est vue comme une réelle plus-value. Transition entre l'éducation non formelle et l'éducation formelle, l'éducation précoce marque l'étape initiale d'un cycle de trois ans qui laisse à l'enfant le temps nécessaire pour développer ses capacités selon son rythme individuel. La concertation et la collaboration en équipe pédagogique du cycle 1 permettent une prise en charge cohérente et un suivi continu de l'enfant tout au long de cette phase de développement intense.

IV.2. Les structures

Mieux répondre aux besoins de stabilité des enfants de trois ans

Que ce soit dans la journée, en semaine ou au cours de l'année scolaire, la vie des enfants de trois ans est rythmée de changements et de déplacements.

Dans la journée

La vie quotidienne des enfants est souvent marquée par des déplacements répétés entre famille, éducation précoce, crèche et maison relais.

Les jeunes enfants ont besoin d'un déroulement journalier qui respecte leurs besoins de calme et de repos et qui leur permette de trouver leur place dans le groupe. De plus, il doit permettre de créer des phases de transition souples entre les différents espaces de vie (famille, école, crèche, maison-relais). Les trajets multiples entre les différentes structures, mais aussi le changement des personnes de référence, peuvent causer fatigue et désorientation et risquent d'être vécus comme des ruptures.

Pour **limiter les transitions entre les différentes structures** et offrir aux enfants un déroulement journalier mieux adapté à leurs besoins, le ministère propose de :

- prévoir, dans l'horaire scolaire, une plage d'arrivée flexible le matin, adaptée au rythme de l'enfant (p. ex. entre 8 et 9 heures) ;
- prévoir la possibilité pour les parents, notamment pendant les premières semaines, de passer du temps avec leur enfant dans l'éducation précoce ;
- encourager les projets d'infrastructures qui intègrent éducation précoce et maison relais dans un même bâtiment.

Dans la semaine et dans l'année

Généralement, la composition des classes de l'éducation précoce varie au cours de la semaine, mais aussi au cours de l'année scolaire.

En semaine, le temps de présence maximal des enfants dans une même classe varie en règle générale entre quatre et huit plages horaires. Cette fluctuation s'explique par le fait que, d'une part, les parents sont libres de décider eux-mêmes pour quelles plages horaires ils inscrivent leur enfant, et

que, d'autre part, toutes les communes n'ont pas les capacités d'accueil suffisantes pour recevoir tous les enfants pendant l'ensemble des plages horaires offertes.

Au cours de l'année, les classes peuvent être rejointes par d'autres enfants qui atteignent l'âge de trois ans. La loi permet en effet aux communes de décider elles-mêmes des moments d'admission à l'éducation précoce.

Pour trouver sa place dans le groupe et développer des relations de confiance avec autrui, le jeune enfant de trois ans a besoin d'un entourage stable.

Pour **assurer à l'enfant une meilleure stabilité** dans l'interaction avec ses personnes de référence et avec ses pairs, le ministère propose de limiter les changements dans la composition des classes,

- en invitant les communes à créer des groupes stables d'enfants qui occupent les mêmes plages ;
- en encourageant toutes les communes à porter l'offre de l'éducation précoce à 26 heures hebdomadaires ;
- en limitant à deux au plus les moments d'admission par année scolaire.

IV.2. Les méthodes et les contenus

Laisser aux enfants la possibilité d'être des enfants

Les acteurs interrogés sont unanimes pour souligner le rôle fondamental d'une approche transversale qui vise le développement cognitif, moteur, socio-affectif et langagier de l'enfant. Ils soulignent de même l'importance du jeu et de la simulation pour le bien-être de l'enfant. Que ce soit en jeu libre ou en activité encadrée, le jeu est source de découvertes et d'apprentissages. En jouant, l'enfant développe ses habiletés sur plusieurs plans. Il réfléchit, s'exprime, bouge, ... ; il développe son autonomie, mais aussi ses capacités d'interaction avec ses pairs. À l'éducation précoce, le jeu est donc la voie royale pour permettre une approche holistique centrée sur les besoins et les intérêts de l'enfant.

- Avec l'intégration de l'éducation précoce au cycle 1 de l'enseignement fondamental en 2009, les apprentissages à l'éducation précoce, auparavant décrits dans le *Plan-cadre pour l'éducation précoce au Grand-duché de Luxembourg*, ont été inscrits dans le *Plan d'études de l'enseignement fondamental*. Les acteurs interrogés regrettent que la version actuelle du plan d'études se limite à une description des apprentissages et ne prend pas suffisamment en compte les spécificités de l'éducation précoce (rôle du jeu, absence de recommandations pédagogiques et didactiques,...). Pour remédier à cette situation, le ministère propose de revoir et de rééditer le *Plan-cadre* en complément au plan d'études.
- Les enfants de trois ans apprennent avec tous leurs sens. Le ministère recommande l'utilisation de matériels didactiques qui leur permettent de découvrir, de simuler et d'expérimenter en touchant, en écoutant, en sentant ... Il conseille par conséquent de limiter l'utilisation de fiches de travail à un strict minimum, celles-ci ne répondant guère aux besoins des enfants de trois ans.

IV.2. Le multilinguisme

Promouvoir une approche flexible face au multilinguisme

Dès son introduction en 1998, la familiarisation des enfants avec la langue luxembourgeoise était une mission prioritaire de l'éducation précoce. À cela deux raisons : le rôle unificateur du luxembourgeois dans des classes de plus en plus hétérogènes, mais aussi sa fonction de tremplin vers l'apprentissage de l'allemand, langue dans laquelle les enfants seront alphabétisés.

Il s'avère toutefois aujourd'hui que le développement langagier axé sur la seule langue luxembourgeoise ne suffit plus pour répondre aux réalités linguistiques qui se complexifient. L'éducation précoce accueille des enfants d'une centaine de nationalités différentes ; seuls 38% des enfants parlent le luxembourgeois comme première langue à la maison. S'y ajoute que de plus en plus d'enfants maîtrisent mal leur langue maternelle.

Luxembourgeois

De manière générale, les acteurs interrogés confirment le rôle du luxembourgeois et la mission importante qui revient à l'éducation précoce dans le développement de celui-ci.

- Le ministère n'entend pas mettre en question la situation du luxembourgeois à l'éducation précoce. Le développement des compétences dans cette langue reste une priorité.
- Il rappelle également que l'apprentissage de la langue luxembourgeoise ne se fait pas seulement dans le cadre d'activités langagières ciblées (raconter des histoires, ...), mais aussi dans toutes les situations du vécu quotidien (repas, promenade, jeu libre...).

Langues parlées à la maison

Dans de nombreuses classes, une place est déjà donnée aux langues maternelles des enfants.

- Respecter et valoriser les langues maternelles
La langue maternelle n'est pas uniquement la langue sur laquelle se fonde toute acquisition d'une autre langue, elle est également primordiale pour le développement socio-émotionnel de l'enfant. Le personnel enseignant et éducatif sera encouragé à respecter et à valoriser les langues maternelles, moyennant des livres illustrés, des jeux, des chansons, ...
- Le rôle des parents dans le développement langagier
L'éducation précoce doit donner leur place aux langues maternelles. Le développement des compétences en langue maternelle revient toutefois aux parents. Le ministère entend sensibiliser les parents à l'importance de la langue maternelle et aux nombreuses possibilités dont ils disposent pour favoriser l'interaction avec leur enfant et soutenir ainsi son développement langagier (lors du jeu, du repas, des achats, en racontant des histoires, en regardant des livres, ...).

Allemand et français

- Dans la vie scolaire comme sociale, le luxembourgeois, l'allemand et le français se côtoient au quotidien. Étant donné les facilités d'apprentissage qu'ont les jeunes enfants de 1 à 4 ans dans l'apprentissage des langues, il importe de les familiariser le plus tôt possible avec les trois langues de l'école. Aujourd'hui déjà, outre le luxembourgeois, le développement langagier en allemand et en français est promu à l'éducation précoce et au cycle 1.1 et 1.2. Il le sera encore davantage à l'avenir.

Continuité entre crèches et éducation précoce

- Pour stimuler au mieux les capacités des enfants de 1 à 4 ans, le ministère entend leur offrir un accès gratuit à un encadrement de qualité dans les crèches, axé sur le développement plurilingue (notamment en luxembourgeois et en français). Cette offre devra aussi se prolonger à l'éducation précoce et au cycle 1.1 et 1.2 de l'enseignement fondamental, en assurant cohérence et continuité.
- Les crèches et l'éducation précoce seront encouragées à échanger régulièrement pour répondre de manière plus ciblée aux besoins des jeunes enfants.

V. LA SUITE : ASSOCIER LES ACTEURS À LA DISCUSSION DES PISTES DE RÉFLEXION

Le *Bilan de l'éducation précoce : Mat de Kanner, fir d'Kanner* est publié le 11 novembre 2015. Il peut être téléchargé sur le site web du ministère www.men.lu

Les pistes de réflexion que le ministère dégage du bilan (voir ci-avant) seront discutées, dans le cadre d'une démarche participative, avec tous les partenaires concernés : les inspecteurs, le personnel enseignant et éducatif du cycle 1, l'Association des institutrices et instituteurs de l'éducation préscolaire (AIP), la commission scolaire nationale et les autorités communales.